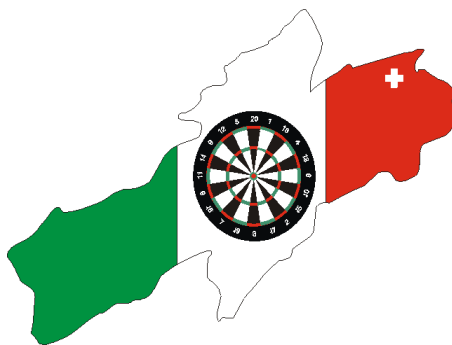




RÈGLEMENT

de la Ligue Neuchâteloise de Fléchettes

Aucune différence n'est faite entre hommes et femmes, c'est pourquoi, par simplification, le masculin est employé dans ce document.

La bonne foi, la bonne humeur et la compréhension sont bien évidemment de rigueur.

La Ligue Neuchâteloise de Fléchettes est abrégée dans ce document : LNF.

1. *Championnat*

1.1. *Dates de jeux*

Définies par le calendrier qui sera émis après l'assemblée générale.

1.2. *Nombre de joueurs*

Par équipe et par match ; 3 au minimum.

Si une équipe présente moins de 3 joueurs, elle perd 10-0 (20-0 legs). Merci d'aviser l'adversaire avant, afin d'éviter tout déplacement inutile.

L'équipe recevante n'est pas obligée d'offrir quelque chose à l'adversaire.

Lorsqu'une équipe se présente à 3 joueurs, elle devra laisser blanc les 4ème et 8ème simples ainsi que le 2ème double. S'il y a un 1001, il se jouera à 12 flèches contre 9. L'équipe qui est à 3, perd un lancer par tour de 4 joueurs.

1.3. *Matches*

Début : 20 heures.

Le quart d'heure de politesse est accordé, ensuite forfait 10-0 (20-0 legs). Ce premier forfait coûtera à l'équipe un blâme. Les forfaits suivants seront facturés CHF 50.- en faveur du club lésé.

Afin de limiter le nombre de forfaits au cours de la saison, les sanctions suivantes seront appliquées :

Lors du premier forfait : un avertissement sera adressé au club responsable.

Lors du deuxième forfait : un retrait de trois points au classement sera appliqué.

Lors du troisième forfait : un retrait de six points au classement sera appliqué.

Au-delà de trois forfaits, le comité se réunira afin de statuer sur le maintien de l'équipe dans le championnat.

Seuls les joueurs présents respectivement lors des 3 remplissages des feuilles de match sont autorisés à jouer (valable pour les doubles et les simples).

Si un match ne peut pas être joué à la date prévue par le calendrier, celui-ci devra être joué avant cette date.

Droit de pause de 15 minutes après les doubles (facultative).

Le fichier du match doit être parvenu au responsable des résultats par e-mail

(RESULTATS[AT]LNFDARTS.COM) au plus tard à 23h59 le lendemain du match sous peine de pénalité (-1 point au classement). Un point sera également retiré si le fichier est incomplet ou s'il contient des erreurs. Un e-mail de confirmation de réception est envoyé à l'expéditeur automatiquement par la LNF.

En cours de partie, les points faits sont officiellement ceux que le joueur retire de la cible, une fléchette tombée entre temps est nulle.

En fin de partie, une annonce "Game shot et match" du noteur est obligatoire et met fin au match.

Le noteur, comme arbitre de la rencontre, gérera les 'litiges' de manière impartiale et honnête. Il serait, pour cela, judicieux qu'il connaisse parfaitement ce règlement.

1.4. Locaux de jeux

Les locaux de jeu sont validés par, au minimum, deux membres du comité exécutif de la LNF qui attesteront cette validation par écrit au moyen du document Homologation locaux LNF V1.0.pdf.

Les points suivants doivent être appliqués et respectés en tout temps :

Les distances et mesures.

Aucun objet, obstacle ou personne ne doit se trouver sur les pistes.

L'éclairage doit être suffisant.

Les cibles doivent être officielles et en bon état.

Le local doit être reconnu par la police du feu pour 15 personnes (dont 10 assises sans qu'elles ne dérangent le jeu), il doit être aéré, bien chauffé et avoir une hauteur minimum de 2.40 mètres.

Si plusieurs matchs se disputent en même temps, le local doit être suffisamment grand pour y recevoir 4 équipes et y avoir au minimum 2 cibles par match.

En cas de remarques répétées, le comité peut exiger 1 remise en conformité des locaux.

1.5. Licences et joueurs

Les licences sont à payer au plus tard à l'assemblée générale.

Le prix de la licence est de CHF 40.- par saison. Seul un junior (moins de 16 ans) a droit à une réduction de 50%. Une licence demandée après le 1er janvier de la saison en cours (env. mi-championnat) coûte CHF 20.- pour tous.

Une licence accordée à la coupe par équipes est valable pour la saison suivante dans le même club et ne peut pas être transférée dans un autre club avant la fin de la saison suivante. La moitié de la licence sera payée lors de l'inscription et le solde au début du championnat avec les autres licences de l'équipe.

Pour une licence demandée en cours de saison, prévoir un délai de maximum 10 jours après le paiement, pour la validation définitive dans le fichier de matchs.

Le fichier des résultats, fait office de contrôle des licences. Le numéro de la licence est activé lors du paiement de celle-ci.

Les clubs peuvent émettre une réserve contre un joueur en le communiquant par écrit à la LNF et en exposant les motifs.

La LNF se réserve le droit de délivrer ou non la licence à un joueur en cas de litige.

Un joueur n'est autorisé à jouer que dans le club/équipe dont il est licencié.
Les licences volantes sont interdites, cependant, une licence non consommée peut être passée dans une autre équipe du même club et cela une seule fois par saison.
En prenant une licence, le joueur accorde le droit aux médias de diffuser des photos ou reportages faits lors de matchs ou de manifestations ainsi que la diffusion de sa photo sur le site internet de la LNF.
La liste des équipes ainsi que des joueurs doit être transmise au secrétaire des licences par mail, au plus tard le 31 juillet pour la saison suivante.
Pour un junior (moins de 16 ans), une autorisation écrite des parents est demandée.
Pour un nouveau ou un ancien joueur qui souhaite reprendre une licence, une communication doit être faite aux présidents afin de vérifier son intégrité.

1.6. Transferts

Les transferts à mi-saison (fin du 2^{ème} tour ou à la pause de fin d'année), d'un club à un autre, peuvent se faire uniquement avec l'accord du comité LNF et des 2 clubs. Les statistiques du joueur sont remises à zéro.
Les transferts d'une équipe à une autre au sein du même club, sont autorisés qu'une seule fois par joueur et uniquement s'il n'a pas encore pris part à un match. Cette option n'est valable que jusqu'à fin octobre.

1.7. Coupe de la Ligue

La coupe de la Ligue n'est pas nécessairement agendée. Elle dépend du modus du championnat adopté à l'assemblée générale (gérée avec le championnat).
Les 180 et les fermetures supérieures à 99 ne sont plus comptabilisées.

2. Coupes cantonales

2.1. Les 3 coupes

La coupe par équipes.
La coupe en simple.
La coupe en double.

2.2. Dates

Les diverses dates doivent être annoncées au plus tard fin mars.

2.3. Organisation

Le cahier des charges pour l'organisation des coupes est disponible [lien](#).
L'organisation des 3 manifestations est proposée en premier au club qui occupe la vice-présidence de la LNF. S'il ne souhaite pas les organiser, elle est ouverte à un autre club et est à la charge de celui-ci.
Les prix distribués lors des manifestations doivent correspondre à 75% des inscriptions reçues.
Tous les prix seront distribués lors de la coupe par équipes.
Le club qui organise la coupe par équipes s'occupe des inscriptions et de l'encaissement de celles-ci, de l'organisation complète du tournoi (et soirée) ainsi que de la distribution des prix.
Si aucun club ne se propose, le comité de la LNF se chargera de l'organisation.

2.4. Frais d'inscription

Pour la coupe par équipes : CHF 50.- par équipe inscrite au championnat (pas par club). Ces participations servent pour l'entretien et le remplacement du matériel ainsi que pour les challenges, les coupes du championnat et de la coupe par équipe.

Pour la coupe en simple : CHF 10.- par joueur. Montant qui va à l'organisateur.

Pour la coupe en double : CHF 20.- par double. Montant qui va à l'organisateur.

Le paiement est effectué au club organisateur, au plus tard le jour de la manifestation.

En cas de non présentation d'une équipe ou personne inscrite, le montant de l'inscription reste dû au club organisateur.

2.5. Participation

Toute personne possédant une licence LNF, ou habitant le canton de Neuchâtel, peut prendre part aux coupes en simple et en double.

Les équipes inscrites au dernier championnat ainsi que celles qui s'inscriront au prochain, peuvent participer à la coupe par équipes.

Seuls les participants inscrits ET présents lors du tirage au sort sont autorisés à jouer.

2.6. Déroulement

Les performances (180 et fermetures supérieures à 99) faites à la coupe par équipe ne sont pas comptabilisées dans le classement individuel.

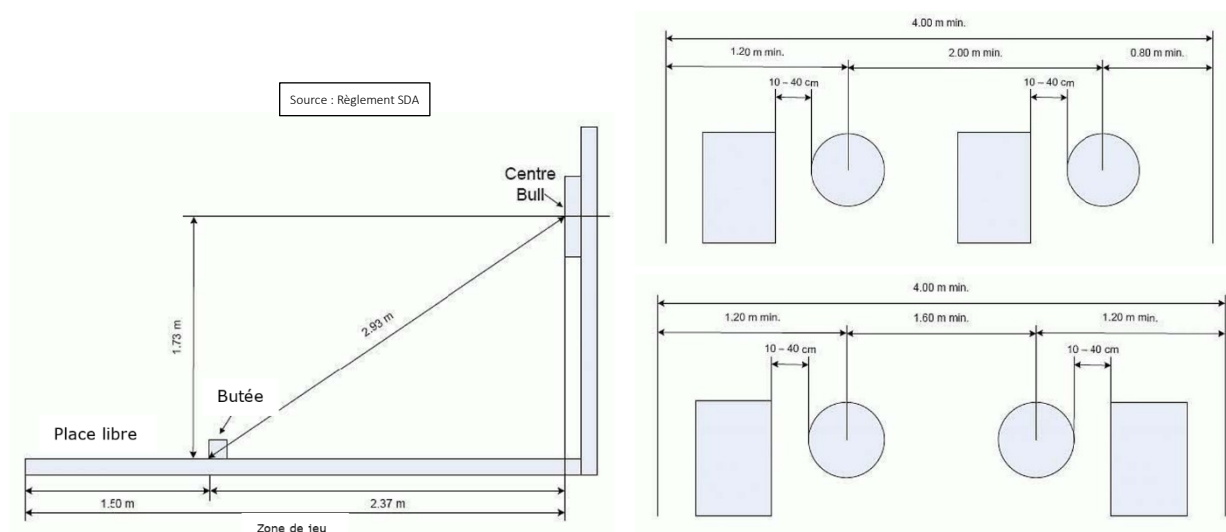
Les frais des coupes/cadeaux des coupes simples-doubles sont à la charge du club organisateur (voir Cahier des charges coupes LNF V1.0.pdf).

Coupe simple-double : en dessous de 8 joueuses, les filles jouent avec les hommes (sans avoir leur propre tournoi ensuite). S'il y a plus que 8 joueuses, un tournoi féminin a lieu et elles ne seront à aucun moment mélangées avec les hommes. Le choix entre ces 2 modus leur sera proposé avant.

3. Matériel

3.1. Pistes de jeu

Dispositions officielles pour le placement des pistes de jeu.



Pour une manifestation privée, les panneaux peuvent être loués à la LNF. Le prix est de CHF 20.- par panneau pour les membres de la LNF, et de CHF 40.- pour les non-membres. Le comité sera approché pour les modalités et se réserve le droit d'acceptation. Lors de la restitution du matériel, celui-ci doit être contrôlé avec le locataire. Suite à d'éventuelles dégradations observées, les frais de remise en état lui seront facturés.

3.2. *Stockage*

Le matériel appartenant à la LNF ne peut en aucun cas être utilisé gratuitement, à des fins privées. Le matériel est entretenu et stocké par la LNF.

4. *Comportement*

Il sera demandé à toutes les personnes présentes lors de matchs, manifestations et réunions, d'avoir une attitude irréprochable, ceci afin de redorer l'image de notre sport vis-à-vis des médias et des visiteurs.

Il est rappelé que les stupéfiants sont strictement interdits dans les locaux de jeu, dans les halles où sont organisées les diverses manifestations ainsi qu'aux accès directs de ceux-ci. Le comité se réserve le droit de sanctionner les acteurs qui ne respecteraient pas ces règles.

5. *Documents utiles*

Statuts LNF (WWW.LNFDARTS.COM - [Officiel] – [Statuts LNF](#))

Modus et points (WWW.LNFDARTS.COM - [Officiel] – [Modus et points](#)).

Organigramme et missions du comité

(WWW.LNFDARTS.COM - [Officiel] - [Comité] - [Organigramme](#)).

Cahier des charges coupes (WWW.LNFDARTS.COM - [Officiel] – [Cahier des charges coupes](#))

Homologation des locaux (WWW.LNFDARTS.COM - [Officiel] – [Homologation locaux](#))